

Certification engagement de service REF221 - Services aux Agriculteurs et Acteurs des Territoires

Disponibilité du référentiel	Non
Date de Création	janvier-2010
Conditions de candidature	La certification est ouverte aux organismes réalisant des prestations de service de formation délivrées aux entreprises agricoles, aux acteurs des Territoires, aux publics ruraux et aux petites entreprises de transformation et de valorisation agricole.
Périmètre de la certification/labellisation	La certification concerne les formations de perfectionnement et des formations diplômantes, qualifiantes, d'insertion aux entreprises agricoles, aux acteurs des territoires, aux publics ruraux et aux entreprises de transformation et de valorisation agricole
Durée du référencement	3 ans
Coût du référencement	entre 5 000 € et 7 000 € en moyenne pour un cycle de certification
Délai moyen d'instruction	2 mois
Coordonnées	AFNOR Certification certification@afnor.org 01 41 62 80 11 http://www.boutique-certification.afnor.org/certification/la-certification-de-service